

Études internationales



NYE Jr. Joseph et John D. DONAHUE (dir.). *Governance in a Globalizing World*. Washington, DC, Brookings Institute Press, 2000, 386 p.

Talbot Imlay

Volume 33, numéro 1, 2002

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/704387ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/704387ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (imprimé)

1703-7891 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Imlay, T. (2002). Compte rendu de [NYE Jr. Joseph et John D. DONAHUE (dir.). *Governance in a Globalizing World*. Washington, DC, Brookings Institute Press, 2000, 386 p.] *Études internationales*, 33(1), 162–166.
<https://doi.org/10.7202/704387ar>

pas la deuxième approche d'Allison qui fait appel à la nature collégiale du gouvernement (p. 90), mais bien la troisième), quelques contradictions (par exemple à la page 92 au sujet de la transparence et de la ligne d'autorité des régimes démocratiques ou autoritaires), et quelques généralisations un peu rapides : « plus l'acquisition d'information est large, plus le nombre de conseillers est grand et meilleures sont les décisions » (p. 92). Cette démonstration se termine par une évaluation peu généreuse du modèle à la base même de la réflexion invitée par ce numéro lorsque Haine affirme que les modèles d'Allison « ne doivent pas être considérés comme autre chose que ce qu'ils sont : des tentatives commodées et habiles de formalisation dont l'application demeure imparfaite. Ils offrent des applications plausibles, mais largement artificielles » (p. 149). Ce qui peut être perçu comme une critique de bon aloi, ressort plutôt comme un pied bancal dans la démonstration, car on voit ici l'auteur délaissé l'approche rationnelle, même limitée, pour faire ressortir que ce sont les perceptions que les leaders ont du prestige et du rang de leur pays qui prévaut. Non seulement passe-t-on du rationnel à l'émotionnel, mais on revient sans ambages à l'importance de l'État comme acteur international, approche pourtant largement honnie tout au long de l'article.

Enfin, Haine complète ce numéro par une bibliographie sélective qui porte essentiellement sur la crise des missiles d'octobre 1962 et non sur l'approche décisionnelle rationnelle comme le claironne pourtant l'ensemble du numéro. Seulement par rapport aux critiques faites des

modèles d'Allison, il existe pourtant une brochette impressionnante d'articles dont il n'est nul fait mention ici (pour une recension de ceux-ci, voir N. Michaud, *Revue canadienne de science politique*, juin 2001). La bibliographie constitue donc un autre rendez-vous raté de ce numéro.

Peut-on alors conclure que Haine a réussi à « revisiter les débats liés à la théorie du choix rationnel tel qu'il est appliqué en relations internationales » ? Malheureusement, à la lumière des lacunes que je viens de souligner, le directeur de la publication tombe à court de ses ambitions. Qui plus est, l'impression générale d'un texte de son cru qu'il tenait à faire passer, bien enveloppé à ses deux extrémités par des experts du domaine, est trop forte pour demeurer inaperçue. Il est dommage que cet apport qui aurait pu être fort positif, se limite à quelques éléments qu'on ne doit toutefois pas pour autant négliger, une fois que le contexte général de la contribution aura été pris en considération.

Nelson MICHAUD

École nationale d'administration publique
Québec

Governance in a Globalizing World.

NYE Jr. Joseph et John D. DONAHUE
(dir.). Washington, DC, Brookings
Institute Press, 2000, 386 p.

Il sera difficile de trouver un sujet plus en vue actuellement que celui de la globalisation. Ce phénomène se présente comme une force irrésistible qui emporte tout devant lui. Le monde, semble-t-il, est de plus en plus connecté, l'information, les biens et les gens circulent à travers le globe avec

plus de facilité et de rapidité et avec peu d'égard pour les frontières nationales ou culturelles. Or, la globalisation soulève une question aussi urgente que difficile : comment gérer ce phénomène, comment le gouverner ? Mentalement, on habite toujours dans un système organisé autour des États-nations dont la souveraineté nationale reste centrale, mais la globalisation, par son étendue et ses processus extra-nationaux, remet en question précisément ce système. Comment s'assurer que la globalisation ne provoque pas de l'instabilité en élargissant les inégalités existantes à l'intérieur d'un pays et aussi parmi les pays développés et sous-développés ? Comment réconcilier une ouverture économique au marché mondial avec la perte d'autonomie nationale en matière de politique économique, financière et commerciale ? Ou comment sauvegarder la diversité dans un monde où la globalisation progresse souvent sous l'égide des forces culturelles et linguistiques dites « anglo-saxonnes » ?

Le livre édité par Joseph Nye et John Donahue pose directement ces questions. Un grand nombre de contributeurs, représentant diverses expertises même si presque tous viennent de Harvard, ont été invités à analyser la globalisation et les possibilités de la « gouverner ». Les résultats sont parfois intéressants et parfois insatisfaisants, une divergence qui s'explique en partie par les forces et les faiblesses des contributions particulières et en partie par l'absence de solutions évidentes dans plusieurs domaines pour les défis que pose la globalisation.

Le livre débute avec une introduction très utile de Nye et Robert

Keohane. En faisant une distinction entre le globalisme, qui décrit la croissance des réseaux de connexions entre nations et régions, phénomène non récent, et la globalisation, une forme de globalisme plus récent caractérisée par la rapidité et la « densité » (*thickness*) de son étendue, les auteurs veulent introduire un peu de clarté dans une discussion souvent vague et floue. Pareillement, Nye et Keohane insistent sur la nécessité de « déconstruire » le phénomène dit de globalisation en plusieurs types : politique, militaire, culturel, technologique, etc. Plus curieux peut-être est l'argument que tous les types différents de la globalisation se regroupent en deux grandes catégories, soit politique, soit culturelle. La globalisation technologique, par exemple, possède une dynamique indépendante même si elle contient aussi des implications politiques et sociales. En tout cas, cette discussion sert de préface au but majeur de Nye et Keohane d'indiquer les possibilités et surtout les limites de gouvernance. À ce sujet, ils proposent une approche de compromis, une troisième voie entre deux extrêmes également impossibles. Un extrême est représenté par un gouvernement global qui aurait le pouvoir de régler toutes les affaires dans tous les domaines, une approche qu'ils renvoient avec raison comme politiquement peu réaliste même si un de leurs contributeurs, l'économiste Dani Rodrik, la prône comme la meilleure solution à long terme. L'autre extrême est représenté par la globalisation sans entrave caractérisée par l'absence complète de réglementation, une approche jugée inacceptable pour la majorité des nations et de leurs publics.

Les problèmes commencent dès qu'on essaie de préciser cette troisième voie. Le système actuel appelé *club approach*, où les dirigeants politiques et économiques se réunissent en privé, loin des caméras et des journalistes, pour discuter entre eux des problèmes et de leurs solutions, souffre d'un manque de légitimité démocratique, même si les contestataires eux-mêmes ne représentent pas nécessairement un modèle de démocratie en action. Selon Nye et Keohane, un autre problème vient de la tendance, en parlant de la gouvernance, à adopter le *domestic analogy model*, c'est-à-dire de concevoir la gouvernance de la globalisation sous tous ses aspects comme étant analogue à la réglementation des affaires politiques, économiques, culturelles, etc. par les autorités nationales. Mais si la globalisation, par sa définition même, s'échappe facilement du cadre national, Nye et Keohane sont loin de proposer une alternative. Ils parlent plutôt d'une approche réglementaire qui procède dossier par dossier et dont le succès de chaque dossier dépend d'une alliance mouvante du gouvernement, des ONG et des affaires. Dépendant du dossier et de la composition de l'alliance, les accords de réglementation seront plus ou moins solides, plus ou moins efficaces. Bien sûr, cette approche, qu'ils désignent comme *network minimalism*, a le mérite de reconnaître la complexité de la globalisation et donc la difficulté sinon l'impossibilité de trouver une solution universelle et définitive aux défis posés par la gouvernance. Qu'elle soit aussi extrêmement vague et peu satisfaisante, n'est ainsi pas la faute de Nye et Keohane. Tout de même, la prudence et la modestie de leurs propos reflètent en

partie une perspective américaine, marquée par une méfiance envers le gouvernement et ses capacités de réglementation, par une croyance que les coûts de la contrainte ne valent presque jamais ses prétendus avantages. Le but ici n'est pas de contester la valeur absolue de ses positions, mais seulement de noter qu'elles ne sont pas nécessairement celles de toutes les nations et de toutes les sociétés.

Les chapitres suivants, qui explorent les différents aspects de la globalisation et de sa gouvernance, sont divisés en trois groupes : les tendances de la globalisation, son impact sur la gouvernance domestique et la gouvernance de la globalisation. Au lieu d'examiner tous les chapitres, tâche trop longue et répétitive, on parlera de ceux qui illustrent les questions et les problèmes posés par la globalisation et sa gouvernance. Parmi les chapitres dans le dernier groupe, celui de l'économiste Dani Rodrik se présente comme particulièrement intéressant. À la différence de Frankel, Rodrik est moins enthousiaste face à la globalisation économique. Constatant que cette globalisation entraîne des coûts en termes de croissance des inégalités, pas seulement dans les pays mais aussi entre les pays, une constatation fortement appuyée par les chiffres cités par Merilee Grindle dans un chapitre antérieur, Rodrik propose l'inclusion dans tous les accords de clauses qui permettront aux pays de suspendre l'application de leurs engagements. En même temps, ces clauses répondraient à d'autres aspects négatifs de la globalisation économique, notamment le fait que les avantages de ce phénomène se manifestent dans un avenir plus lointain que les coûts particuliers.

Cela, semble-t-il, donnera aux pays les plus défavorisés les moyens de traverser cette période intermédiaire avec le moins de dégâts possibles. Mais aussi utile que cette solution puisse être, on peut se demander si les spéculateurs financiers, si le FMI et si les pays riches vont accepter la réaction de ces pays. Plus généralement, la proposition de Rodrik ne reflète pas la réalité actuelle. En fait, elle ressemble au système politique économique en vigueur après 1945 que John Ruggie a appelé *embedded liberalism*, système prônant la nécessité d'une économie mondiale libérale supprimant les entraves aux échanges avec les aspirations des gouvernements nationaux pour l'autonomie en matière économique, financière et monétaire. Le problème vient du fait que le déclin, voire la fin de ce système est une caractéristique de la globalisation. Autrement dit, Rodrik propose comme solution aux inégalités que la globalisation aggrave, au moins à court terme, de nier l'existence de la globalisation.

L'existence d'un écart entre le problème de la gouvernance de la globalisation et les solutions proposées est aussi évidente dans le chapitre de Merilee Grindle déjà mentionné. Avec l'appui des chiffres, Grindle démontre que la globalisation occasionne plus de risques pour les pays en développement, accablés par la pauvreté, le retard technologique, les institutions politiques, économiques et juridiques souvent faibles, que pour les pays développés. En effet, la globalisation menace d'élargir le gouffre entre les pays, rendant les riches plus riches et les pauvres plus pauvres. Malgré cette analyse pessimiste, Grindle ne se laisse pas aller au

désespoir. Au contraire, elle insiste sur l'investissement en capital humain et sur la création d'institutions efficaces comme moyens d'équiper les pays défavorisés pour qu'ils profitent de la globalisation. Mais ces propositions qui restent imprécises en ce qui concerne les modalités et les sources financières nécessaires pour les appliquer semblent tellement insuffisantes par rapport aux problèmes qu'elle a si bien analysés quantitativement. On est tenté de dire que l'optimisme de Grindle, qui atteint son apogée avec l'argument que les universitaires ont une contribution importante à apporter aux problèmes soulevés par la globalisation, révèle une fois de plus les origines américaines de l'ouvrage. Sans toutefois verser dans le pessimisme, cet optimisme risque d'obscurcir quelque peu les conséquences brutales d'un phénomène que d'autres contributeurs ont tendance à approuver.

Le dernier exemple sur les tendances de la globalisation, est le chapitre de Neal Rosendorf sur la globalisation culturelle. Bien que ce phénomène ne soit pas nouveau, Rosendorf avoue qu'il procède d'une façon plus intense et plus étendue qu'auparavant. Rosendorf fait aussi remarquer que la globalisation culturelle n'est pas équivalente à la diffusion de la culture américaine, notant que la diffusion d'une culture se fait toujours à travers une négociation avec d'autres. Mais cette observation est peu satisfaisante dans ce cas. Le succès de la culture américaine hors des États-Unis, surtout la culture populaire, est un fait incontestable et qui s'explique en grande partie par sa vitalité et sa souplesse. Mais, étant donné les progrès en communication, la puissance des entreprises culturelles

américaines et l'omniprésence de leurs produits, on peut poser la question à savoir si aujourd'hui on assiste non pas à une négociation mais de plus en plus à une homogénéisation de la culture populaire à l'américaine. Si c'est le cas, le résultat est une perte de diversité qu'il faut déplorer. Ici, Rosendorf parle en termes de choix : de plus en plus, dit-il, les gens regardent les films produits par Hollywood plutôt que les films français, par exemple, ce qui bien sûr est et doit rester leur droit. Néanmoins, si on veut sauvegarder une partie de cette diversité culturelle, surtout les cultures dites élitistes, il faut se demander comment faire ? Pour les américains, qui ont une tradition très forte de mécénat privé pour les arts divers, la question ne se pose pas de la même façon que pour les autres dont la tradition est beaucoup moins puissante. Rosendorf a certainement raison de conclure que la globalisation culturelle va s'intensifier, mais son analyse reste incomplète en ce qui concerne sa nature et ses conséquences.

Pour conclure, ce livre vaut la peine d'être lu. Il aborde une question extrêmement pertinente et il le fait d'une manière intéressante et parfois provocante. Que les réponses aux questions soulevées par la globalisation et les possibilités de gouvernance ne soient pas toujours satisfaisantes reflètent surtout la complexité et l'actualité du sujet. Cela dit, d'autres perspectives, moins américaines, auraient pu renforcer l'utilité du livre.

Talbot IMLAY

Département d'histoire
Université Laval, Québec

CONFLITS ET MAINTIEN DE LA PAIX

Les guerres civiles.

DERRIENNIC, Jean-Pierre. Paris, Presses de science po, 2001, 281 p.

Parmi les nombreux ouvrages abordant le phénomène guerrier, voilà un ouvrage qui tranche avec les théories de la polémologie par sa méticulosité et son caractère opératoire en termes de résultats de recherche pour la régulation des conflits civils au *xxi^e* siècle.

La problématique soulevée par M. Derriennic dans cet ouvrage consiste à analyser les types de guerres civiles qui ont existé, à en cerner les facteurs sociaux et institutionnels qui les rendent probables et à esquisser quel est l'avenir de ces conflits dans le monde contemporain en regard notamment de la forme contemporaine de la société internationale. Pour mener à bien cette enquête de sociologie politique internationale, l'auteur affirme un postulat rationaliste « plus pragmatique qu'empirique » (p. 15) en ce qu'il ne prétend pas dégager des lois mais plutôt des tendances et des probabilités. Au plan théorique, l'auteur prend appui sur l'individualisme méthodologique en postulant la rationalité des acteurs engagés dans les conflits et en interprétant les conséquences guerrières comme des « effets pervers ».

D'emblée l'auteur spécifie que l'objet « guerre civile » est intimement lié aux guerres interétatiques, ces deux formes de conflits « devenant les deux formes principales de l'activité belliqueuse dans les sociétés organisées en État » (p. 16). Avec cette première